

FRAIS GÉNÉRAUX ET INDEMNITÉS JOURNALIÈRES



Mes assurances
prévoyance pro

EN CAS D'ARRÊT DE TRAVAIL,
LA MAPA PREND EN CHARGE
MES PERTES FINANCIÈRES
DÈS LE 1^{ER} JOUR*.

DEMANDEZ VOTRE
ÉTUDE PERSONNALISÉE



L'assureur dédié aux
professionnels de l'alimentaire

*En cas d'hospitalisation d'une nuit minimum.

FRAIS GÉNÉRAUX

Assurez la poursuite de l'activité en cas d'arrêt de travail du chef d'entreprise

> **Indemnisation du salaire de votre remplaçant**, des heures supplémentaires de vos salariés ou bien le recours à des prestataires pour maintenir votre activité et éviter la perte de votre clientèle.

> En cas de **fermeture de votre commerce**, **paiement des charges fixes** qui continuent de courir : loyer, taxes et impôts professionnels, salaire du personnel, etc.

LE + MAPA

Vos pertes financières prises en charge dès le 1^{er} jour* !

ARRÊT DE TRAVAIL

JUSQU'À 1 AN



*En cas d'hospitalisation d'une nuit minimum.

INDEMNITÉS

JOURNALIÈRES

ÉLIGIBLE
LOI MADELIN

Anticipez la perte de revenu en cas d'arrêt de travail

> **Maintien de votre revenu** en cas d'accident ou de maladie.

> **Montant journalier versé défini à la souscription.**

VOTRE ÉTUDE PERSONNALISÉE

FRAIS GÉNÉRAUX

FRAIS GÉNÉRAUX	Entreprise
Mon besoin de trésorerie pour couvrir mon remplacement ou les charges fixes	€/mois

Franchise (délai de carence) 1 2

INDEMNITÉS JOURNALIÈRES

	Chef d'entreprise	Conjoint
Mon besoin de maintien de revenus	€/mois	€/mois
La MAPA complète mon manque à gagner ⁽¹⁾	€/mois	€/mois
+ en cas d'hospitalisation	€/mois	€/mois

Franchise (délai de carence) 1 2 1 2

Franchise 1 : 2j Accident / 7j Maladie / 0j Hospitalisation

Franchise 2 : 14j Accident / 30j Maladie

⁽¹⁾ En complément du régime obligatoire.

VOTRE BUDGET TTC

Frais Généraux Entreprise	€/mois (X 12) ⁽²⁾
Indemnités Journalières Chef d'entreprise	€/mois (X 12) ⁽²⁾
Indemnités Journalières Conjoint	€/mois (X 12) ⁽²⁾

⁽²⁾ Les cotisations sont payables par prélèvement mensuel de Janvier à Octobre.

RENCONTREONS-NOUS !

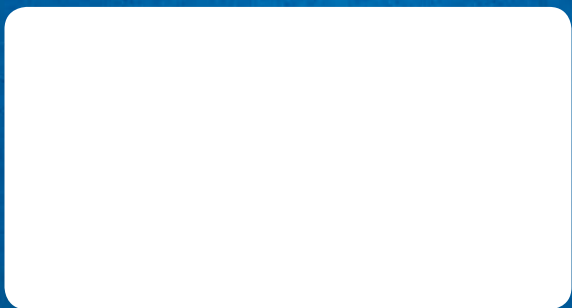
Et profitez de **2 mois offerts**
sur votre contrats frais généraux
pour toute nouvelle souscription
avant le 15 janvier 2020 !



UNE CHANCE DE GAGNER*

UN IPAD AIR 2

AU GRAND JEU DES MÉTIERS DE BOUCHE



www.mapa-assurances.fr

0 800 865 865

Service & appel
gratuits



**L'assureur dédié aux
professionnels de l'alimentaire**

Société d'Assurance Mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 1, rue Anatole-Contré - BP 60037 - 17411 Saint-Jean-d'Angély Cedex. Immatriculée au Répertoire national des entreprises sous le numéro 775 565 088 000 66.